



AVIS DE CONVOCATION

Réunion ordinaire du Conseil (Séance publique)

Vous êtes par la présente convoqués à la

Réunion du : Conseil scolaire Viamonde
Date et heure : Le 27 septembre 2019 à 19 h 30
Endroit : **Salle : Gymnase
Collège français
100, rue Carlton
Toronto M5B 1M3**

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : (416) 523-2005



**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
(Séance publique)**

Le 27 septembre 2019 à 19 h 30

**Salle : Gymnase
Collège français
100, rue Carlton
Toronto M5B 1M3**

ORDRE DU JOUR

Appel des membres

Reconnaissance en mémoire

Reconnaissance du territoire des Premières-Nations

1. Déclaration de conflit d'intérêts
2. **Affaires courantes :**
 - 2.1 Approbation de l'ordre du jour
 - 2.2 Adoption du procès-verbal de la séance publique du 21 juin 2019
 - 2.3 Questions découlant du procès-verbal de la séance publique du 21 juin 2019
3. Délégations :
 - 3.1 Parents membres du conseil d'école - Collège français
 - 3.2 Élèves du Collège français - Jezebel Lumley et Elliott Adogony
 - 3.3 Parents de l'école élémentaire la Mosaique
4. Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles

5. Rapports de la direction de l'éducation
 - 5.1 Nouvelles du système
 - 5.2 Calendrier des réunions du Conseil en 2020

6. Rapports émanant des secteurs
 - 6.1 **Affaires**
 - 6.1.1 ACÉPO – frais annuels pour 2019-2020
 - 6.1.2 FESFO – frais annuels pour 2019-2020

 - 6.2 **Éducatifs**
 - 6.2.1 Sorties éducatives

7. Avis de motion
 - 7.1 Étude de motion

8. Suspension de la séance publique et passer à huis clos

9. Adoption des résolutions des points suivants de la séance à huis clos en séance publique :
 - 3.1.2 Sommaire des contrats de plus de 100 000 \$ (en annexe)

 - 3.2.1 Changements au sein du personnel

 - 3.3.1 Mise en disponibilité de propriétés provenant de conseils scolaires de langue anglaise : Simcoe County District school Board

10. Motion de levée de la réunion

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

NON ADOPTÉ

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE
(Séance publique)

Le 21 juin 2019

Le Conseil se réunit en séance publique de 19 h 35 à 21 h 15 et de 22 h 51 à 22 h 52 dans la salle du Conseil du siège social de Toronto sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto, Ontario.

Membres présents :

Conseillère Véronique Emery	membre élue pour la municipalité régionale de Niagara(par audio Skype)
Conseiller Benoit Fortin	Membre élu pour la partie est de la ville de Toronto
Conseiller Pierre Girouard	membre élu pour les municipalités régionales de Hamilton-Wentworth, Halton et Brant
Conseiller Pascal Hogue	Élève conseiller élu, représentant les écoles secondaires
Conseiller Pierre Lambert	membre élu pour la municipalité de Haldimand - Norfolk, les comtés d'Oxford, Elgin, Lambton et la municipalité de Chatham-Kent
Conseillère Sylvie A. Landry	membre élue pour les comtés de Haliburton, Northumberland, Peterborough et Durham (présidente du Conseil)
Conseiller Éric Lapointe	membre élu pour les comtés de Bruce, Grey, Simcoe et Dufferin
Conseillère Geneviève Oger	membre élue pour la partie ouest de la ville de Toronto
Conseillère Karine Ricard	Membre élue pour la municipalité régionale de York
Conseillère Chloë Robert	membre élue pour la partie centre de la ville de Toronto (par audio Skype)
Conseiller Yvon Rochefort	membre élu pour la région de Peel
Conseillère Karelle Sikapi	élève conseillère élue, représentant les écoles secondaires
Conseiller Guillaume Teasdale	membre élu pour le comté d'Essex (par audio Skype)
Conseillère Pascale Thibodeau	membre élue pour la municipalité régionale de Waterloo et les comtés de Wellington, Middlesex, Perth et Huron

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

Membres de l'administration présents :

M. Martin Bertrand, directeur de l'éducation
M. Sébastien Fontaine, surintendant de l'éducation (par audio Skype)
M^{me} Claire Francoeur, directrice des communications et du marketing
M. Miguel Ladouceur, directeur du SIEP
M. Sylvain Landriault, surintendant de l'éducation
M^{me} Sylvie Longo, surintendante de l'éducation
M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim
M. Jason Rodrigue, adjoint à la surintendance des affaires
M^{me} Marie-Josée Smith, directrice des ressources humaines
M^{me} Tricia Verreault, adjointe à la surintendance de l'éducation
M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

Observatrice : Inés de la Roca, nouvelle élève conseillère qui remplace Pascal Hogue

1. RECONNAISSANCE

EN MÉMOIRE DU TERRITOIRE DES PREMIÈRES-NATIONS

L'assemblée observe une minute de silence en reconnaissance du territoire des Premières-Nations. Le vice-président du Conseil, conseiller Girouard, énonce ce qui suit :

*Depuis plus de 15 000 ans, de nombreuses personnes ont vécu sur la terre où se situe **le siège social de Toronto**. Nous nous tenons sur le territoire des peuples autochtones de l'île de la Tortue où nous sommes uniquement dépositaires du territoire et que nous sommes tenus d'en assurer la pérennité pour les générations à venir.*

Grâce au traité «Pre-Confederate # 13, 1^{er} août 1805», les élèves et le personnel du Conseil scolaire Viamonde sont reconnaissants d'avoir l'occasion de travailler, de jouer et de s'épanouir sur ce territoire.

2. ASSERMENTATION DE LA NOUVELLE ÉLÈVE CONSEILLÈRE ÉLUE

Le directeur de l'éducation a le plaisir de présenter officiellement la nouvelle élève conseillère élue, Inés de la Roca à la table du Conseil. Inés est une élève de l'École secondaire Norval-Morrisseau. Elle remplacera Pascal Hogue qui termine son

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

mandat. Inés est ensuite invitée à prononcer son assermentation. Elle siégera donc à la table du Conseil à compter du 1^{er} août 2019 jusqu'au 31 juillet 2021.

Puis, M. Bertrand remet un petit souvenir à Pascal Hogue en guise de remerciement pour sa contribution à la table du Conseil et son travail de collaboration avec les élèves du CPÉ et des conseils des élèves des écoles.

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

3. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Girouard, propose :

QUE l'ordre du jour soit approuvé.

La motion est adoptée.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 MAI 2019

Conseillère Ricard, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

QUE le procès-verbal de la réunion du 24 mai 2019 soit approuvé avec une correction apportée au point n° 6.2.

Le procès-verbal est ensuite adopté tel que modifié.

5. PRÉSENTATION LIÉE AUX INITIATIVES PRIORITAIRES DU PLAN STRATÉGIQUE : LES CLASSES SENSORIELLES

Les membres du Conseil visionnent un vidéoclip mettant en évidence les diverses étapes entreprises en vue de la création de classes sensorielles dans les écoles du CSViamonde et ce, en fonction des besoins des élèves. Ces classes ont pour but de permettre aux élèves ayant des troubles de comportement d'en

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

bénéficier; en particulier, ceux avec un déficit d'attention, un déficit cognitif, des signes d'agitation et bien d'autres anomalies.

Au cours de la présentation, les membres ont eu l'occasion, entre autres, de prendre connaissance de la structure d'une classe sensorielle, comment la salle est utilisée et aussi les éléments à considérer lors de la création d'une salle sensorielle.

Après la période de questions et de réponses, conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

QUE la présentation sur les classes sensorielles dans le cadre des initiatives de la planification stratégique soit reçue.

La motion est adoptée.

6. RAPPORT DES ÉLÈVES CONSEILLERS

À tour de rôle, Pascal Hogue et Karelle Sikapi, présentent les diverses activités organisées au sein des écoles, et ce, depuis la dernière réunion du Conseil.

En bref :

Le 31 mai, l'École Confédération a organisé son pique-nique annuel sur l'île Merritt. Les élèves ont eu une journée remplie d'activités enrichissantes lesquelles étaient axées sur la coopération, la participation, la compétition et la créativité. Le 7 juin, lors de sa fête champêtre, l'école a inauguré le nouveau nom «Les Lions de l'école Franco-Niagara» ainsi que le nouveau logo pour son futur bâtiment. Les élèves ont reçu, comme cadeau, des lunettes fumées aux couleurs de la nouvelle école.

Lors de la soirée du 31 mai, le Collège français a organisé son tout premier café chantant. Les divers groupes musicaux de l'école ont donné un concert alors que d'autres élèves talentueux en arts visuels ont conçu des œuvres sur place devant le public. Puis, ils ont tous essayé activement de vendre leurs oeuvres. Les fonds recueillis lors de la vente seront versés à l'organisme « End Stigma ».

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

Le 6 juin, l'École Gaétan Gervais a tenu sa fête estivale annuelle suivie d'une soirée multiculturelle. En après-midi, les élèves ont participé à des tournois de soccer et de volleyball. Le 5 juin, les élèves de 10^e année du cours d'histoire sont allés au Canadian Warplane Heritage Museum à Hamilton pour une étude interactive avec des artefacts des première et seconde guerres mondiales. Le 10 juin, dans le cadre du programme MHS sport, une douzaine d'élèves de l'école ont pris part à des activités physiques au YMCA de Cedar Glen à Schomberg.

Par l'entremise de l'initiative «Rotman I Think», des élèves de l'École Toronto-Ouest ont ouvert un débat sur l'écoresponsabilité à l'école. Les idées discutées portaient, entre autres, sur les diverses solutions créatives pour réduire les déchets à l'école; celles-ci ont été partagées avec les directions et les enseignants des écoles Viamonde lors de la Foire IP21 au début de juin. Le 3 juin, les élèves du comité Action TO ont planifié une journée complète d'activités à l'intention des groupes multiâges et ce, ayant pour thème « Plongez dans l'action pour l'environnement ». Le 8 juin, des bénévoles de l'École Toronto-Ouest ont aidé à organiser le carnaval de l'école élémentaire Charles Sauriol.

Le 4 juin, les élèves du cours de biologie de 12^e année de l'école Étienne-Brûlé ont participé à un atelier sur l'ADN au Centre des Sciences. Le 12 juin, les élèves des écoles nourricières de l'École Étienne-Brûlé ont été invités à une journée d'activités en vue de découvrir leur future école secondaire.

Lors d'une belle journée ensoleillée, l'école Franco-Jeunesse a tenu son pique-nique annuel, en partenariat avec le club Joliet, un organisme francophone de la région. Il y a eu durant la journée des jeux en plein air, un dîner communautaire et un concours de dessins.

À la fin de mai et au début de juin, des élèves de 7^e et 8^e de l'École Gabriel-Dumont ont participé à une compétition d'athlétisme contre d'autres écoles secondaires de la région de London. Quelques élèves se sont qualifiés pour la finale. Le 7 juin, l'école a invité ses écoles nourricières, en l'occurrence, les écoles Marie-Curie, La Pommeraie et La Tamise, à un spectacle de talents et un concert donné par les élèves. Finalement, au cours de la dernière semaine, un groupe d'élèves de l'École Gabriel-

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

Dumont ont entrepris un voyage à Ottawa et ont profité du beau temps dans la capitale nationale.

Le 13 juin, les élèves et le personnel de l'École Ronald-Marion ont fièrement célébré le cinquième anniversaire de leur école autour de diverses activités qui se sont déroulées durant la journée. Malgré le temps pluvieux, les élèves ont pu quand même jouir d'une journée « carnaval » avec des jeux dans toutes les salles de classe. Ils ont dégusté de la crème glacée et un dîner leur était offert. En après-midi, les parents, le personnel et les membres de la communauté étaient invités à assister à un spectacle présenté par tous les élèves de l'école.

Lors de la soirée du 18 juin, des élèves de la 7^e à la 11^e étaient invités après l'école à assister au gala de mérites, durant lequel des élèves étaient reconnus pour leurs accomplissements remarquables ainsi que leur contribution à la communauté scolaire.

Le 21 juin, les élèves de la 8^e année vont célébrer la fin de leur cycle intermédiaire lors d'une cérémonie de fin d'études. Ils commémoreront les dernières années qu'ils et elles ont passées ensemble dans la joie tout en étant excités à se préparer pour la transition vers le secondaire.

Quelques élèves de l'École Le Caron ont reçu une formation pour travailler en hauteur dans le cadre du programme MHS.

Au début de juin, un conférencier autochtone est venu à l'École pour faire une présentation aux élèves sur la culture autochtone tout en leur démontrant l'importance de plusieurs éléments de la nature qui se retrouvent dans cette culture.

Le conseil des élèves de l'École Norval-Morrisseau a organisé une journée thème intitulée « arc-en-ciel ». Cette initiative avait pour but de promouvoir l'inclusion de la communauté LGBTQ+ au sein de l'école. Lors de la soirée du 6 juin, l'événement « Relais pour la vie » a été organisé afin de recueillir des fonds au profit de la Société canadienne du cancer. À la fin de la soirée, un montant total d'environ 6500 \$ a été recueilli.

Plusieurs activités ont eu lieu toute la journée du 14 juin lors de la fête champêtre dont le thème était « Amazing Race ». Les élèves de l'école ont été séparés en 10 équipes et avaient à compléter plusieurs épreuves en tentant de gagner le prix de la première place qui fut un gâteau à la crème glacée de Dairy Queen.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

L'influence de la culture pop était soulignée à l'École Roméo-Dallaire sous diverses formes lors d'une journée dédiée aux tendances dans le monde du cinéma et de la télévision. Cette journée incluait la fabrication de mains mécaniques et le visionnement de dessins animés japonais et coréens. Un gâteau ayant la forme de «Batman» a été servi en fin de journée. Un vétéran de l'armée a été invité à l'École Roméo-Dallaire pour répondre aux nombreuses questions des élèves, dont plusieurs d'entre eux sont des cadets.

Le 7 juin, un atelier de photographie a été organisé avec des photographes professionnels. Cet atelier avait pour but de donner la chance aux élèves de l'École Georges-P-Vanier qui souhaiteraient améliorer leurs compétences en photographie.

Plusieurs parents et élèves de l'École Jeunes sans frontières ont été invités à voir la troupe de théâtre de l'école en action lors de la prestation de la première comédie musicale de l'école. Des élèves du cours d'équité et justice de 12^e année sont allés à l'Assemblée Législative de l'Ontario le 5 juin et ont vécu une expérience réelle des débats de la législature.

Conseiller Fortin, appuyé par conseillère Ricard, propose donc :

QUE le rapport des élèves conseillers sur les activités dans les écoles soit reçu.

La motion est adoptée.

6. RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

6.1 Nouvelles du système

Dans le cadre de son rapport verbal sur les nouvelles du système que le directeur de l'éducation a le plaisir de présenter chaque mois, voici donc un résumé d'événements marquants qui ont eu lieu au sein du CSViamonde depuis la dernière réunion ainsi que les exploits des élèves de nos écoles:

La première édition de la Journée ViaCarrières qui a eu lieu le 30 mai au Centre de formation de Brampton fut un

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

succès. Les élèves de 10^e et 11^e année des écoles secondaires Étienne-Brûlé et Jeunes sans frontières ont été attentifs aux conseils des femmes inspirantes présentes. En voici quelques-uns :

- On ne perd jamais son temps. Toutes les expériences sont des sources d'apprentissage.
- Passe à l'action! Sois un modèle inspirant pour ton entourage en concrétisant des actions qui concordent avec tes valeurs.
- N'hésite pas à poser des questions. Si on ne demande rien, on ne reçoit rien. Un non n'est pas une réponse si effrayante!
- Vous trouverez votre voie par l'exploration : emplois, stages, bénévolat dans la communauté. Ces expériences vous permettront de cerner vos forces et faiblesses.

Le conte urbain d'un élève de l'École secondaire Étienne-Brûlé fera partie du prochain spectacle des Zinspirés. Des dix-sept textes retenus au concours d'écriture *Les Zinspirés* du Théâtre français de Toronto (TfT), cinq ont été sélectionnés pour être présentés les 4 et 7 décembre prochains. Parmi eux se trouve le conte urbain « À perte de vue » de Martin Staadecker, élève de l'École secondaire Étienne-Brûlé de Toronto.

Près de 700 membres du personnel et élèves de Viamonde ont participé à la 2^e édition de la Foire d'innovation pédagogique IP 21 à Burlington au début de juin. Plus d'une trentaine d'ateliers, menés par des élèves, des enseignants ou encore des professionnels issus de divers organismes pédagogiques, ont permis un partage de connaissances enrichissant et inspirant. Félicitations à tous et une mention toute particulière à M. Stefan Dixon, directeur adjoint à l'École élémentaire La Mosaïque qui a remporté le prix de leadership en innovation pédagogique de l'ADFO. (Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes).

Sept écoles du Conseil scolaire Viamonde ont été reconnues récemment pour leur engagement à être des écoles saines où la santé physique et psychologique des élèves est une priorité qui contribue à l'amélioration des résultats. Les écoles élémentaires Marie-Curie (London), Nouvel Horizon

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

(Welland) et Académie de la Moraine (Richmond Hill) ont reçu la certification de niveau or du programme de certification écoles saines d'Ophea et l'Académie de la Tamise (London), a reçu la distinction bronze.

Les officiers du service de l'administration de la Base des Forces Canadiennes de Borden disposent maintenant de leur propre table au mess des officiers. En effet, les élèves de l'école secondaire Roméo-Dallaire de Barrie, qui suivent le cours de menuiserie ont eu la lourde tâche de fabriquer une table pour les officiers. La construction de celle-ci a pris plusieurs mois aux élèves.

Le produit final est une magnifique table en verre trempé et de bois de noyers. L'ancienne direction d'école M. Robert ainsi que le directeur actuel M. Lewis étaient présents à la soirée où la table a été remise. Ils ont exprimé leur fierté envers leurs élèves.

Le samedi 8 juin a eu lieu la 7^e édition du concours d'épellation du Groupe d'Amitié et d'Entrepreneuriat (Gramen). Les élèves de la 1^{re} à la 8^e année des écoles de Viamonde ont remporté plus de la moitié des prix disponibles. Depuis le mois d'avril, nos jeunes ont pratiqué plusieurs séries de mots que toutes et tous ont su épeler avec brio. Nos gagnantes et gagnants ont tous reçu une médaille ou un trophée ainsi qu'une récompense, allant d'un certificat de mérite à un coupon cadeau de 200 \$.

Le 13 juin dernier, la troupe de théâtre de l'École secondaire Jeunes sans frontières était sur scène. Les élèves ont présenté la pièce musicale La Mamma et la Mia adaptée du film Mamma Mia. La pièce donnait envie de danser et de chanter avec les mélodies rythmant l'histoire!

Cette semaine plusieurs écoles élémentaires ont souligné la fin du cycle élémentaire des élèves de 6^e année. Les jeunes étaient très fébriles à l'idée d'entrer au cycle intermédiaire en septembre prochain. Les festivités organisées par les membres du personnel ont permis aux parents et aux jeunes de souligner avec plaisir la fin d'une belle étape de leur vie scolaire.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

En terminant, le directeur de l'éducation souligne les mouvements de personnel au sein de l'équipe de gestion du Conseil.

M. Sylvain Landriault, surintendant de l'éducation, prend sa retraite. M. Landriault a fait sa marque à Viamonde en pilotant plusieurs dossiers, dont ceux ayant trait au bien-être et à la sécurité des élèves. C'est sous son leadership que Viamonde a lancé également son programme d'éducation internationale.

M^{me} Tricia Verreault et M. Hugues Kamga Wambo ont été nommés respectivement aux postes de surintendante de l'éducation et surintendant de l'éducation par intérim. Pour sa part, M. Michel Laverdière déjà en poste comme surintendant de l'éducation par intérim depuis trois ans, devient surintendant en titre. Ils entreront dans leur nouvelle fonction à compter du 1^{er} août 2019.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lapointe, propose par la suite :

QUE le rapport verbal de la direction de l'éducation sur les nouvelles du système soit reçu.

La motion est adoptée.

7. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS

7.1 AFFAIRES

7.1.1 Prévisions budgétaires 2019-2020

Lors de la présentation du budget 2019-2020, le surintendant des affaires fait un survol des divers éléments de la documentation tout en mettant en évidence les faits saillants à l'intérieur des enveloppes budgétaires.

Après la période de questions et réponses, conseiller Fortin, appuyé par conseillère Thibodeau, propose :

QUE le rapport sur les prévisions budgétaires 2019-2020 en date du 21 juin 2019 soit reçu.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

La motion est adoptée.

Conseiller Fortin, appuyé par conseiller Rochefort, propose par la suite les motions suivantes :

QUE le Conseil approuve l'utilisation de 2 020 360 \$ de l'excédent de fonctionnement accumulé pour équilibrer le budget.

QUE le Conseil approuve le budget 2019-2020 de 229 629 106 \$ comme il est présenté dans la documentation en annexe du rapport de l'administration.

QUE le Conseil approuve le plan de redressement financier proposé pour l'élimination du déficit sur deux ans comme il est présenté dans le rapport de l'administration.

QUE le Conseil approuve les changements de dotation pour les écoles et les autres services et secteurs comme il est présenté à la section 3 du document.

QUE le Conseil autorise la direction de l'éducation à procéder à l'embauche du personnel enseignant, du personnel d'aide-enseignante ou aide-enseignant et du personnel en petite enfance supplémentaire et ce, selon la hausse des effectifs.

QUE le Conseil autorise la direction de l'éducation à procéder à l'embauche du personnel qui serait nécessaire pour pourvoir les postes financés par des subventions spéciales accordées après l'approbation du budget.

Les motions sont adoptées.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

7.2 ÉDUCATIFS

7.2.1 Politique 3,07 – Maladies infectieuses et contagieuses à déclaration obligatoire

Les membres du Conseil examinent la politique 3,07 – Maladies infectieuses et contagieuses à déclaration obligatoire à la suite de la consultation effectuée auprès de la communauté.

Conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Rochefort, propose donc :

QUE le rapport en date du 21 juin 2019 intitulé «Politique 3,07 – Maladies infectieuses et contagieuses à déclaration obligatoire» soit reçu.

QUE le Conseil approuve la politique 3,07 – Maladies infectieuses et contagieuses à déclaration obligatoire» telle que présentée.

Les motions sont adoptées.

7.2.2 Politique 3,17 – Évaluation du rendement des élèves

L'administration présente un rapport portant sur la politique 3,17 – Évaluation du rendement des élèves.

Après l'examen de cette politique, conseiller Fortin, appuyé par conseiller Lambert, propose :

QUE le rapport en date du 21 juin 2019 intitulé «Politique 3,17 – Évaluation du rendement des élèves» soit reçu.

QUE le Conseil approuve la politique 3,17 – Évaluation du rendement des élèves.

Les motions sont adoptées.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

7.2.3 Rapport n° 10 du CCED (page 17)

Après avoir pris connaissance du rapport n° 10 du CCED à la suite de la réunion tenue le 4 juin 2019, conseillère Oger, appuyée par conseiller Fortin, propose :

QUE le rapport n° 10 du CCED présenté en date du 21 juin 2019 soit reçu.

QUE le Conseil approuve le plan annuel de l'enfance en difficulté 2019-2020 et le soumette au ministère de l'Éducation par la suite.

Les motions sont adoptées.

7.2.4 Sortie éducative

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport de l'administration sur la sortie éducative qu'entreprendront des élèves de l'École secondaire Roméo-Dallaire.

Conseillère Thibodeau, appuyée par conseiller Rochefort, propose par la suite :

QUE le rapport sur la sortie éducative soit reçue.

QUE la demande pour la sortie éducative en Amérique Centrale dont le rapport fait objet soit approuvée.

Les motions sont adoptées.

7.3 RESSOURCES HUMAINES

7.3.1 Mutations et nominations des directions et directions adjointes

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport sur les mutations et nominations des directions et directions adjointes déposé à la table par le directeur de l'éducation.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

Après en avoir pris connaissance, conseiller Fortin, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

QUE le rapport en date du 21 juin 2019 sur les mutations et nominations des directions et directions adjointes soit reçu.

La motion est adoptée.

7.4 **SIEP**

7.4.1 **Politique 2,11 – Gestion des systèmes de vidéosurveillance dans les édifices du Conseil scolaire Viamonde**

L'administration présente la nouvelle politique 2,11 portant sur la gestion des systèmes de vidéosurveillance dans les édifices du Conseil scolaire Viamonde.

Après avoir passé en revue cette nouvelle politique, conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Fortin, propose :

QUE le rapport en date du 21 juin 2019 sur la politique 2,11 – Gestion des systèmes de vidéosurveillance dans les édifices du Conseil scolaire Viamonde soit reçu.

QUE le Conseil approuve la politique 2,11 Gestion des systèmes de vidéosurveillance dans les édifices du Conseil scolaire Viamonde telle que présentée.

Les motions sont adoptées.

7.4.2 **Projets de réfection des écoles 2017-2018**

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport présenté par l'administration portant sur les projets de réfection pour l'année scolaire 2017-2018.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Girouard, propose par la suite :

QUE le rapport en date du 21 juin 2019 intitulé «Projets de réfection 2017-2018» soit reçu.

La motion est adoptée. -

8. AVIS DE MOTION

Conseillère Ricard dépose un avis de motion qu'elle remet, en bonne et due forme, à la présidente du Conseil. Cette motion sera revue par la présidente du Conseil de concert avec le directeur de l'éducation. La présidence et la direction détermineront, d'une part, si la motion est recevable et d'autre part, selon le contenu, si la motion sera étudiée à la prochaine réunion en séance publique ou en séance à huis clos.

9. RAPPORT DES RÉOLUTIONS DE LA SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE

Conseiller Lambert, appuyé par conseiller Girouard, propose :

QUE les résolutions adoptées en séance à huis pour les points mentionnés ci-après soient rapportées en séance publique.

La motion est adoptée.

9.1 Changements au sein du personnel

QUE les résolutions adoptées en séance à huis clos concernant les changements au sein du personnel soient rapportées en séance publique.

9.2 Mise en disponibilité de propriétés provenant de conseils scolaires de langue anglaise

*QUE le Conseil confirme au **Grand Erie DSB** que le **Conseil scolaire Viamonde** n'a pas d'intérêt dans la propriété ci-dessous mentionnée :*

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

1. L'ancienne école Grandview Central Public School située au 11, rue Thrush à Dunnville

*QUE le Conseil confirme au **Hamilton-Wentworth DSB** que le **Conseil scolaire Viamonde** n'a pas d'intérêt dans la propriété ci-dessous mentionnée :*

1. L'ancienne école anglophone Vincent Massey située au 155, avenue Macassa à Hamilton

10. SUSPENSION ET LEVÉE DE LA RÉUNION

À 21 h 15, conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Fortin, propose :

QUE la séance publique soit suspendue et que les membres se réunissent à nouveau en séance à huis clos.

La motion est adoptée.

À 22 h 52, l'ordre du jour étant épuisé, conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Fortin, propose :

QUE la réunion soit levée.

La motion est adoptée.

Le directeur de l'éducation,

La présidente du Conseil,

Martin Bertrand

Sylvie A. Landry

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

RAPPORT N° 10 (2018-2019) COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

Le 21 juin 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Le comité a tenu la rencontre n° 10 de 17 h 45 à 18 h le 4 juin 2019 par audioconférence sous la présidence de conseiller Fortin.

Membres présents :

M^{me} Manoushka Aimable représentante du Centre francophone de Toronto (coprésidente du comité)

M. Benoit Fortin, membre du Conseil, CSViamonde (coprésident du comité)

M^{me} Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter

M^{me} Sylvie Landry (présidente du Conseil) au début de la réunion pour assurer le quorum et ce, jusqu'à l'arrivée de conseillère Robert à 17 h 50

Membres absents :

M. Wadih Beheit, représentant de La clé d'La Baie

M^{me} Stéphanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto

M. Éric Lapointe, membre du Conseil, CSViamonde

Membres de l'administration présents :

M^{me} Denyse Berecz, directrice des projets spéciaux et appui en EED

M^{me} Michelle Dalcourt, directrice des services aux élèves

M. Michel Laverdière, surintendant de l'éducation par intérim

M^{me} Marie-France Tousignant, directrice des services aux élèves

M^{me} Désirée Bigaignon, secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/odj_4_juin_2019-renc_no_10.pdf

Votre comité vous informe :

1. Qu'il a reçu et examiné le plan pluriannuel de l'enfance en difficulté présenté par l'administration. Voir ci-après la recommandation du comité à cet effet.

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

2. Qu'il a reçu un rapport de l'administration portant sur le calendrier des réunions du CCED dont les dates ci-après ont été approuvées pour l'année scolaire 2019-2020.

	Sujets de discussion
Le 8 octobre 2019	Rencontre No. 1 - 17 h 30 à 18 h 10 Financement de l'éducation de l'enfance en difficulté : <ul style="list-style-type: none"> • Budget EED 2019-2020 Organigramme des services aux élèves
	Rencontre No. 2 - 18 h 20 à 19 h Résultat des tests provinciaux en lecture, écriture et mathématiques de 2019
Le 12 novembre 2019	Rencontre No. 3 - 17 h 30 à 18 h 10 Données sur les élèves qui reçoivent des services en enfance en difficulté
	Rencontre No. 4 - 18 h 20 à 19 h Mise à jour d'automne au CCED du ministère ÉDU
Le 14 janvier 2020 (par audioconférence)	Rencontre No. 5 - 17 h 30 à 18 h 10 Élection de la présidence et de la vice-présidence Financement de l'éducation de l'enfance en difficulté : <ul style="list-style-type: none"> • États financiers 2018-2019 • Budget révisé 2019-2020
Le 11 février 2020	Rencontre No. 6 - 17 h 30 à 18 h 10 Rapport sur l'équipement spécialisé offert aux élèves ayant des besoins particuliers
	Rencontre No. 7 - 18 h 20 à 19 h À déterminer
Le 14 avril 2020 (par audioconférence)	Rencontre No. 8 - 17 h 30 à 18 h 10 À déterminer
Le 12 mai 2020 (par audioconférence)	Rencontre No. 9 - 17 h 30 à 18 h 10 Priorités 2020-2021 pour les Services aux élèves Plan pluriannuel de l'enfance en difficulté <ul style="list-style-type: none"> • Lancement de la consultation
Le 9 juin 2020 (par audioconférence)	Rencontre No. 10 - 17 h 30 à 18 h 10 Plan pluriannuel de l'enfance en difficulté 2020-2021 Mise à jour du printemps du ministère ÉDU

POINT NO 2.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

3. Qu'il a reçu, à titre de renseignement, la correspondance suivante :
- Lettre du District School Board Ontario North East à la ministre de l'Éducation au sujet du changement du financement au niveau de l'autisme et l'impact sur les élèves.
 - Lettre du Durham DSB à la ministre de l'Éducation ayant pour objet les changements proposés au modèle de financement en raison de l'effectif des classes et de l'apprentissage électronique.

IL EST DONC RECOMMANDÉ :

QUE le rapport n° 10 du CCED (2018-2019) présenté en date du 21 juin 2019 soit reçu.

QUE le CCED recommande au Conseil scolaire Viamonde d'approuver le plan annuel de l'enfance en difficulté 2019-2020 et de le soumettre au Ministère par la suite.

**Le surintendant de l'éducation,
par intérim**

Le coprésident du comité,

Michel Laverdière

Benoit Fortin

REÇU AU CONSEIL, LE 21 JUIN 2019

FORMULAIRE DE DÉLÉGATION

DEMANDE ÉCRITE POUR S'ADRESSER AU CONSEIL

Le 12 septembre 2019

Date de la demande

Le 27 septembre 2019

Date de la réunion

Nom de la personne ou du groupe demandant une délégation :

Conseil d'école du Collège français

Nom du ou des porte-parole(s) :

coprésidents: Grégory Delhomelle & Gisèle Rousseau
(Claire de Visme; vice-présidente sera présente)

Adresse civique ou adresse courriel

du ou des porte-parole(s) : gdelhomelle@gmail.com

-porte-parole coprésident conseil d'école

gisele.rousseau@sympatico.ca

-porte-parole coprésident conseil d'école

clairedevisme7@gmail.com

-vice-prés. conseil d'école -sera présente

OBJET DE LA PRÉSENTATION :

a) Sujet inscrit à l'ordre du jour: À notre connaissance, l'ODJ de la réunion du 27 septembre n'est pas disponible.

b) Sujet non-inscrit à l'ordre du jour:

En présumant que les sujets suivants ne sont pas à l'ODJ de la réunion du 27 septembre:

1) Suivi: Utilisation des téléphones cellulaires à l'école & proactivité du Csc Viamonde

2) Collaboration Viamonde: Explorer le jumelage des écoles lors des voyages /échanges /camps /équipes sportives.

Affectation d'un responsable au CSc Viamonde pour organiser ces sorties.

3) Invitation à visiter le Cf avec les parents et élèves afin de suggérer des améliorations.

4) Rétroaction des parents -Utilisation Schoolday

POINTS SAILLANTS DE LA PRÉSENTATION (FOURNIR EN ANNEXE, SANS EXCEPTION, TOUTE LA DOCUMENTATION PERTINENTE À LA DÉLÉGATION, INCLUANT LES ÉLÉMENTS VISUELS EN SUPPORT À LA PRÉSENTATION):

1) Suivi: Utilisation des téléphones cellulaires à l'école: Informer les parents des changements prévus par le MÉO dont la mise en application devait avoir lieu à la rentrée 2019 et aura maintenant lieu en novembre 2019. Les élèves et les parents doivent avoir été bien informés en amont de ces changements pour éviter que les enseignants soient obligés de faire la police. Par ailleurs, pour éviter la confusion chez les élèves, nous recommandons que les règles soient appliquées de façon uniforme dans *toutes* les classes et que les élèves et parents en soient bien avisés. De plus, les parents souhaitent ardemment la proactivité du Csc Viamonde quant à l'apprentissage informatique des élèves : nos jeunes savent-ils réellement comment utiliser efficacement les technologies, etc? Les parents souhaitent -que soit favorisée une bonne hygiène numérique -que les élèves apprennent à bien gérer l'usage du numérique avec modération et avec un *esprit critique* -que soit favorisée une citoyenneté numérique éthique et responsable.

Personne-ressource recommandée, experte en informatique : Caroline Isautier : caroline@sanfranciscoconsult.com

2) Collaboration Viamonde: Explorer le jumelage des écoles Viamonde lors des voyages/échanges/camps/équipes sportives. Affectation d'un responsable au Csc Viamonde pour organiser ces sorties au lieu que cette charge revienne au

personnel enseignant. Un jumelage entre écoles Viamonde permettrait à une école du «petit» comme le Cf de bénéficier des économies d'échelle qui nous échappent pour l'instant puisque nous n'avons que 300+ élèves. Les voyages forment la jeunesse et donne l'occasion de vivre une expérience unique à tous les jeunes dont certains découvrent le voyage ou le plein air pour la première fois de leur vie. Ces voyages contribuent à l'attrait d'une école, à la cohésion de la communauté scolaire, à l'identité culturelle et à la rétention des élèves ...surtout en 9e année au moment où plusieurs intègrent le système anglophone.

POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)

3) Invitation à une visite guidée du CF : Nous avons des suggestions d'améliorations peu coûteuses qui auraient pourtant un grand impact sur la vie de nos élèves. Saviez-vous, par exemple, que faute d'un espace aménagé à cette fin, nos élèves de la 9e-12e mangent par terre dans les couloirs du Cf à l'heure du dîner? L'été, ils peuvent s'asseoir à l'extérieur en bordure du stationnement, mais l'hiver, ils sont contraints de s'asseoir par terre dans les couloirs sur des planchers souvent trempés ou ils doivent quitter l'école pour manger à l'extérieur. Notre petite cafétaria ne peut accueillir que les élèves de 7e-8e à l'heure du dîner.

4) Rétroaction Utilisation Schoolday -En général, Schoolday est très apprécié des parents. Quelques améliorations à suggérer: Est-ce que le conseil d'école pourrait rencontrer le représentant informatique de Schoolday pour faire part de notre expérience d'utilisateurs du système: dire ce qui fonctionne bien et dire ce qui doit être amélioré du point de vue des parents utilisateurs; par ex: éliminer les doublons de courriels et doublons de textos lorsqu'on a plus d'un enfant inscrit au Cf, éliminer les rappels multipliés d'une même sortie alors que le parent a déjà répondu, autorisé et payé la sortie, ajouter un champ *sujet* en titre de courriel, sans quoi il nous est impossible d'identifier, répertorié et différencier les nombreux courriels reçus dans une semaine, corriger les erreurs de traduction en français, et finalement nous conseiller pour configurer nos commandes lors des collectes de fonds organisées par le conseil d'école ou les sorties d'écoles qui requièrent plusieurs sélections à l'intérieur d'un même événement. Nous croyons qu'une telle rencontre entre Schoolday et les parents-usagers s'avérerait très utile. Enfin exigeons de Schoolday, une meilleure formation offerte au personnel de soutien, au personnel enseignant et peut-être même au conseil d'école. C'est un système auquel nous tenons comme parents, mais qui gagnerait à être amélioré grâce à une rétroaction des parents et de notre expérience quotidienne en tant qu'utilisateurs avec les concepteurs du logiciel.

Documents en annexe: deux documents

Lettre du conseil d'école 2017-2018: envoyée le 24 mai 2018. Aucune réponse n'a été reçue.

Le conseil d'école 2018-2019 a attendu une réponse puis a envoyé de nouveau cette même lettre en mai 2019 à tous les membres du CSc Viamonde.

Nous avons reçu une réponse de la part de Mme Silvie Longo. Cette réponse a été partagée avec les membres du conseil d'école 2018-2019 et jugée insuffisante. À la réunion du 17 juin 2018 du conseil d'école, les membres ont demandé d'obtenir des précisions auprès du CSc Viamonde et ont convenu de le faire à la rentrée 2019.

1-Lettre du conseil d'école 2017-2018 -Utilisation des téléphones cellulaires par les élèves puis même lettre envoyée de nouveau par courriel en mai 2019 à tous les membres du CSc Viamonde.

Toronto, le 24 mai, 2018

VIA COURRIEL ET POSTE

M. Jean François l'Heureux (président)
Conseiller scolaire
Conseil Scolaire Viamonde
116, Cornelius Parkway
Toronto ON M6L 2K5

Mme Chloé Robert (me) **POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)**

Conseillère scolaire
Conseil Scolaire Viamonde
116, Cornelius Parkway
Toronto ON M6L 2K5

M. Martin Bertrand
Directeur de l'éducation
Conseil Scolaire Viamonde
116, Cornelius Parkway
Toronto ON M6L 2K5

Mme Sylvie Longo
Surintendante de l'éducation
Conseil Scolaire Viamonde
116, Cornelius Parkway
Toronto ON M6L 2K5

Chers Mesdames, Messieurs:

RE: BESOIN D'UNE POLITIQUE D'UTILISATION DES TÉLÉPHONES CELLULAIRES PAR LES ÉLÈVES

Depuis plusieurs réunions, les membres du Conseil d'école du Collège français se penchent sur la question de l'utilisation des téléphones cellulaires en salle de classe. Le pour et le contre font l'objet de discussions continues.

LES AVANTAGES

D'emblée, les membres reconnaissent qu'il y a plusieurs avantages à permettre l'utilisation des téléphones intelligents en salle de classe tels que :

- Les téléphones sont souvent des outils pédagogiques intéressants. Ils permettent un accès rapide et efficace à la diversité d'informations et aux ressources disponibles sur internet.
- L'utilisation des téléphones intelligents en classe est une bonne façon de démontrer aux étudiants que ces technologies numériques ne sont pas seulement de simples éléments de divertissement mais d'excellents outils de travail. Permettre leur utilisation en classe enseigne aux étudiants la bonne façon d'utiliser leur cellulaire, c'est-à-dire de façon productive, en lien avec leur apprentissage et qui ne nuit pas à leur développement.
- Comme nos élèves continueront à utiliser ces outils dans leur vie professionnelle et personnelle, il faut s'assurer qu'ils les utilisent de façon sécuritaire et adéquate. L'enseignement de la bonne utilisation de la technologie est une leçon de vie à tout âge. Enseigner aux étudiants comment ils doivent s'en servir correctement, connaître les diverses fonctions pour qu'ils se protègent, savoir établir des limites saines d'utilisation, respecter des normes sociales par exemple: ne pas texter lorsque quelqu'un nous parle, sont toutes des leçons d'utilisation importantes.
- Les téléphones cellulaires permettent aussi un partage d'informations et de devoirs entre élèves, ce qui est un outil d'entraide important dans une école secondaire de langue française où la zone scolaire est importante et que les camarades de classe sont souvent éloignés.
- Les téléphones cellulaires demeurent importants lors de situations d'urgence.

LES DÉSAVANTAGES :

Il y a également d'importants désavantages tels que :

- Des rapports médicaux qui démontrent que les élèves éprouvent de la fatigue due au manque de sommeil alors que les ados en ont précisément besoin à cet âge, qu'ils ont de la difficulté à se concentrer et sont plus facilement à bout de nerfs suite à une surutilisation de leur téléphones cellulaires ou aux écrans de tout acabit.
- Les élèves font parfois une mauvaise utilisation des réseaux sociaux, utilisent leurs cellulaires d'une façon excessive ou l'utilisent d'une façon qui enfreint à la vie privée d'autrui et les

POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)

- Les appareils intelligents distraient non seulement les étudiants qui les utilisent, mais ceux qui essaient de se concentrer.
- En plus d'études publiées décrivant la surutilisation des appareils numériques, nos enseignants, parents et pédagogues remarquent que les élèves ne se dépensent plus autant physiquement pendant les récréations, préférant plutôt leur écran de téléphone au filet de basketball. C'est un problème tant d'un point de vue de santé physique que social.
- Selon une étude menée par les économistes Philippe Béland et Richard Murphy du London School of Economics, les écoles qui ont interdit l'usage des téléphones cellulaires ont constaté, chez les élèves âgés de 16 ans, une amélioration de 6.4% des résultats scolaires. Quant aux élèves qui performaient moins bien avant cette interdiction, ils ont, eux aussi bénéficié d'une amélioration remarquable de leurs moyennes scolaires.
- Peu d'enseignants ont été préparés à utiliser la technologie en classe ou à l'enseigner.
- À part un code d'éthique énoncé par le conseil scolaire quant à l'utilisation de la technologie auquel doit souscrire l'élève en début d'année, il incombe à chaque enseignant de décider quelles consignes prévaudront dans sa propre classe. Ces consignes diffèrent donc d'un enseignant à un autre plutôt que de répondre à des consignes bien établies pour tous.
- Lorsque les téléphones sont utilisés à des fins éducatives, ils sont généralement utilisés dans les classes par les étudiants selon des règles différentes, déterminées par chaque enseignant individuelle plutôt que d'être définies par une politique bien claire qui s'applique à tous. Ce manque de cohérence dans les règlements est néfaste autant pour les élèves que pour les enseignants qui essaient d'inculquer des règles d'utilisation appropriées, mais qui diffèrent d'une classe à l'autre.

Il est clair que la technologie joue un rôle important dans nos vies. Les élèves du cycle primaire (1^e-8^e année) sont encore très jeunes et ont besoin de balises à savoir, quand et comment utiliser leurs appareils technologiques. Les enjeux sont maintenant trop importants pour ne pas revoir en profondeur, la question de l'utilisation des téléphones cellulaires à l'école et en salle de classe. Nos élèves, ainsi que nos enseignants ont besoin d'une politique d'utilisation claire et précise. Les recherches démontrent que c'est dans ce contexte, celui d'un encadrement bien réfléchi, que l'utilisation de la technologie fonctionne le mieux dans les écoles. Ces règlements doivent venir du conseil scolaire et non de la direction d'école ou des enseignants afin pour que ceux-ci se sentent appuyés lors de l'application des règlements et qu'ils sachent que leurs pratiques sont conformes à la grandeur de leur école et du conseil scolaire.

Tous les élèves ainsi que les enseignants bénéficieraient d'un encadrement défini et de limites bien établies quant à l'utilisation de la technologie en classe. En créant ce contexte, la classe devient alors un lieu où on peut se déconnecter et se concentrer sur la tâche principale: l'apprentissage.

Nous demandons au conseil scolaire Viamonde d'étudier la question et de mettre en place une politique qui établira des règles précises sur l'utilisation des téléphones cellulaires et autres technologies par les élèves à l'école, autant dans les corridors que dans les salles de classe, pendant toute la durée de la journée scolaire.

Prière d'accepter, Madame, Messieurs, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le conseil d'école du Collège Français

2-Réponse de Mme la Surintendante Silvie Longo, lettre partagée avec les membres du conseil d'école 2018-2019

Bonjour,

Comme vous savez, le gouvernement de l'Ontario a entrepris une consultation publique à l'échelle de la province portant sur divers sujets en éducation. Cette consultation portait entre autres sur l'utilisation du téléphone cellulaire en salle de classe. Suite à cette consultation, aucune directive n'a été émise. Le Conseil scolaire Viamonde demeure en attente d'une directive du gouvernement de l'Ontario face à ce sujet et continue la mise en œuvre de ses politiques *2,03 Utilisation responsable des appareils numériques personnels et de l'accès au réseau sans fil* et *2,18 Outils électroniques et communications virtuelles*.

Il est important de noter que le personnel du Conseil scolaire Viamonde utilise ces appareils comme outil en soutien aux

activités pédagogiques. Il est également responsable de l'éducation des élèves de l'école à l'utilisation efficace des téléphones intelligents et saisit l'occasion pour développer leur sens éthique et citoyen.

POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)

Soyez assuré que le Conseil scolaire Viamonde apportera les changements nécessaires à ses pratiques et politiques, lorsque le gouvernement de l'Ontario se prononcera et présentera des directives relatives à l'utilisation des téléphones cellulaires aux conseils scolaires.

Meilleures salutations,

Sylvie Longo
Surintendante exécutive de l'éducation

☎ 416 614-5908

Visitez notre site web au www.csviamonde.ca

AVIS IMPORTANT

Veillez retourner le présent formulaire dûment rempli, conformément aux procédures ci-jointes, à Désirée Bigaignon, secrétaire de séances, par la poste, au siège social du Conseil sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto (Ontario) M6L 2K5, ou par courriel à bigaignond@csviamonde.ca.

POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



PROCÉDURES POUR LES DÉLÉGATIONS AU CONSEIL

1. DÉLAIS POUR AVISER

- a) Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la réunion du Conseil, toute personne ou tout groupe qui désire s'adresser au Conseil sur un point prévu à ladite réunion, doit en faire la demande auprès de la direction de l'éducation, par écrit, (formulaire de délégation) au plus tard 48 heures avant la tenue de la réunion.

Toute la documentation pertinente devant être remise aux membres du Conseil doit accompagner le présent formulaire et être acheminée au bureau de la direction de l'éducation au plus tard 48 heures avant la tenue de la réunion.

- b) Pour tout sujet ne figurant pas à l'ordre du jour de la réunion du Conseil, la personne ou le groupe doit présenter une demande de délégation auprès de la direction de l'éducation par écrit (formulaire de délégation) et ce, dix jours ouvrables avant ladite réunion.

Comme demandé sur le formulaire de délégation, la demande écrite donne la raison pour laquelle la personne ou la groupe désire s'adresser au Conseil et est accompagnée de toute la documentation pertinente qui fera l'objet de la présentation. Elle doit aussi fournir le nom et l'adresse courriel des porte-parole(s) du groupe.

Si la personne ou le groupe désire recevoir une copie papier du formulaire de délégation, elle ou il peut l'obtenir en communiquant avec la secrétaire de séances en s'assurant de respecter les délais prévus ci-haut.

De plus, toute la documentation pertinente qui fera l'objet de la présentation doit être acheminée au bureau de la direction de l'éducation, au moins dix jours ouvrables avant la réunion.

- c) Une personne ou un groupe qui ne respecte pas les délais prévus pour une délégation en vue d'une réunion donnée, ne pourra être entendue qu'à une réunion ultérieure.

2. PORTE-PAROLE

Chaque délégation désigne au plus deux porte-paroles pour s'adresser au Conseil.

3. CONFIRMATION

La direction de l'éducation, par l'entremise de la secrétaire de séances, confirmera le jour et l'heure auxquels la délégation pourra être reçue par le Conseil.

4. PROCÉDURES LORS DES PRÉSENTATIONS

- a) La délégation peut s'adresser au Conseil en personne ou de façon électronique, via le système de vidéoconférence disponible aux bureaux administratifs du Conseil et dans

POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)

plusieurs de ses écoles.

- b) Il est interdit de placer des affiches ou avis dans la salle de réunion du Conseil.
- c) La durée maximale de la présentation est de dix minutes.
- d) Une fois les dix minutes de la présentation écoulées, une période maximale de dix minutes est allouée durant laquelle les membres du Conseil peuvent poser seulement des questions de clarification à la personne ou aux porte-paroles de la délégation. La personne ou les porte-paroles se doivent d'être concis dans leurs réponses.
- e) Les membres du Conseil ne s'engageront pas dans un débat avec la délégation et doivent limiter la durée de leurs questions à 30 secondes chacune et ce, pour un maximum de deux questions par membre du Conseil.
- f) Si la présidence juge que les propos du ou des porte-paroles sont déplacés, qu'ils portent atteinte à la réputation d'une personne ou qu'ils sont susceptibles de nuire aux intérêts du Conseil, elle peut interrompre la présentation. Elle peut aussi demander que la présentation se déroule à huis clos.

5. PRÉSENTATION EN SÉANCE À HUIS CLOS

Si la délégation fait, directement ou indirectement, allusion à des élèves ou à des membres du personnel ou s'exprime sur tout autre sujet confidentiel tel que les biens du Conseil les négociations, les litiges, etc., la présentation devra se faire en séance à huis clos. Le cas échéant, la direction de l'éducation, par l'entremise de la secrétaire de séances, confirmera le jour et l'heure auxquels la délégation pourra être reçue par le Conseil.

6. CONSIDÉRATION DE LA DEMANDE

La direction de l'éducation en consultation avec la présidence du Conseil peut refuser toute demande de présentation si le sujet proposé est contraire ou porte atteinte aux valeurs du Conseil. La direction de l'éducation peut aussi demander des précisions additionnelles quant à la documentation fournie avant d'autoriser la demande de délégation.

7. REPRISE D'UNE DÉLÉGATION

Après avoir été entendue, une délégation n'a pas le droit de présenter au Conseil la même position sur le même sujet, ou sur un sujet qui n'est guère différent du premier, pour une période de trois mois à partir de la date de la dernière présentation au Conseil. Toutefois, cette disposition n'empêche pas le Conseil d'accueillir une délégation lors d'une prochaine réunion à la suite d'un vote favorable de la majorité de ses membres.

Une délégation qui change de porte-parole et qui demande de présenter la même position sur le même sujet sera considérée comme la délégation originale. Toutefois, une délégation qui voudrait faire valoir une position contraire à celle déjà présentée, pourra être entendue par le Conseil.

POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)

Communications générales via Schoolday

Schoolday est généralement très apprécié.
Voici cependant quelques suggestions.

Toute communication Schoolday devrait:

1- En tout temps, indiquer clairement le SUJET dans le champ "sujet" au lieu d'afficher simplement : « Nouvelle annonce de Collège français/ ou Schoolday mailer »

-cela permettrait aux parents de répertorier les informations par "sujet"

2-Indiquer clairement le destinataire. Par ex. Courriel destiné aux parents des élèves de telle année scolaire? de telle classe? de tel enseignant?

3-Indiquer clairement quels groupes d'élèves sont concernés par le message plutôt que « Salle de classe : GROUPE – École entière » lorsque *ce n'est pas le cas*.

4-En début d'année, aviser enseignants et parents que les sorties, les événements ainsi que toute autorisation de sorties passeront nécessairement par Schoolday

5-Chaque année: Faire une mise à jour du personnel enseignant et administratif

-nom/prénom de chaque enseignant

-courriel individuel de chaque enseignant

-site web individuel de l'enseignant

-identification de classe de chaque enseignant

-matière enseignée par chaque enseignant

-Même info pour le personnel administratif/ la direction/et comment contacter le CF et l'assiduité

-Envoyer cette mise à jour annuelle en un seul envoi courriel qui pourra servir de référence et de feuille de route tout au long de l'année scolaire.

6-Lorsqu'on accède à [VOS COMMANDES PAYÉES](#) de Schoolday:

on retrouve le # et date de la commande et le montant du paiement

mais il serait souhaitable de rajouter la description de la commande: par ex: sortie à L'Orchestre symphonique, au camp Cedar Glen, au tournoi de soccer, etc.

7-Pour le moment lorsqu'on reçoit un *REÇU de Schoolday*, on ne voit que la description de la sortie, svp aussi ajouter à même le reçu, la date à laquelle la sortie aura lieu.

8-Corriger les fautes d'orthographe en français et les anglicismes, etc.

par ex: on lit souvent "à Collège français" plutôt que: "au Collège français"

POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)

ou encore "Julie est prêt à venir."

plutôt que: "Julie est prête pour la sortie." ou

"Nous avons reçu votre autorisation de sortie pour Julie."

9- Effacer les annonces périmées.

10- Désignation: Groupe École entière alors que l'annonce s'adresse à un groupe précis ou à un niveau scolaire précis et non pas à "l'école entière"

11-Faciliter la mise sur pied des collectes de fonds organisées par le conseil d'école en nous apportant un soutien informatique. Nous avons dû abandonner certaines initiatives faute de coordination et de savoir faire. Améliorer la formation du personnel de soutien et aussi accorder un accès direct au représentant de Schoolday par le conseil d'école pour le dépannage dans de telles situations.

12-Finalement: nous recommandons que Schoolday effectue un sondage "expérience-usagers" auprès des parents de la communauté scolaire, du personnel de soutien et du personnel enseignant afin d'approfondir l'expérience réelle des utilisateurs du système et d'en améliorer le service.

POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



FORMULAIRE DE DÉLÉGATION

AVIS ÉCRIT POUR S'ADRESSER AU CONSEIL

Le 12 septembre 2019
Date de la demande

Le 27 septembre 2019
Date de la réunion

Nom de la personne ou de l'organisme demandant une délégation :

Le conseil étudiant du Collège français

Nom du ou des porte-parole :

Jazebel Lumley et Elliott Adagony

Adresse ou courriel du ou des porte-parole :

Jazebel Lumley → bellevie4@gmail.com

Elliott Adagony → kaffelion@gmail.com

OBJET DE LA PRÉSENTATION

a) Points inscrits à l'ordre du jour

b) Autre sujet :

Un portrait de la vie de l'école au Collège français

POINTS SAILLANTS DE LA PRÉSENTATION :

- Accueillir les membres du conseil Viamonde à notre école
- Partager notre vécu et expériences au CF
- Partager nos désirs pour notre école et pour notre éducation

AVIS IMPORTANT

Afin de vous assurer que votre demande soit approuvée, s'il vous plaît, surlignez et retournez le présent formulaire dûment rempli, conformément aux procédures ci-jointes, à Océane Bignone, secrétaire de séance, par le poste ou siège social du Conseil sis au 116, Cornwell Parkway, Toronto (Ontario) M6L 2K3, ou par courriel à hs@cs.viamonde.ca.

Un portrait d'un élève au CF



Par Jezebel Lumley et Elliott Adogony

POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)

Bienvenue

POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)

Introduction

POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)

Au CF...

POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



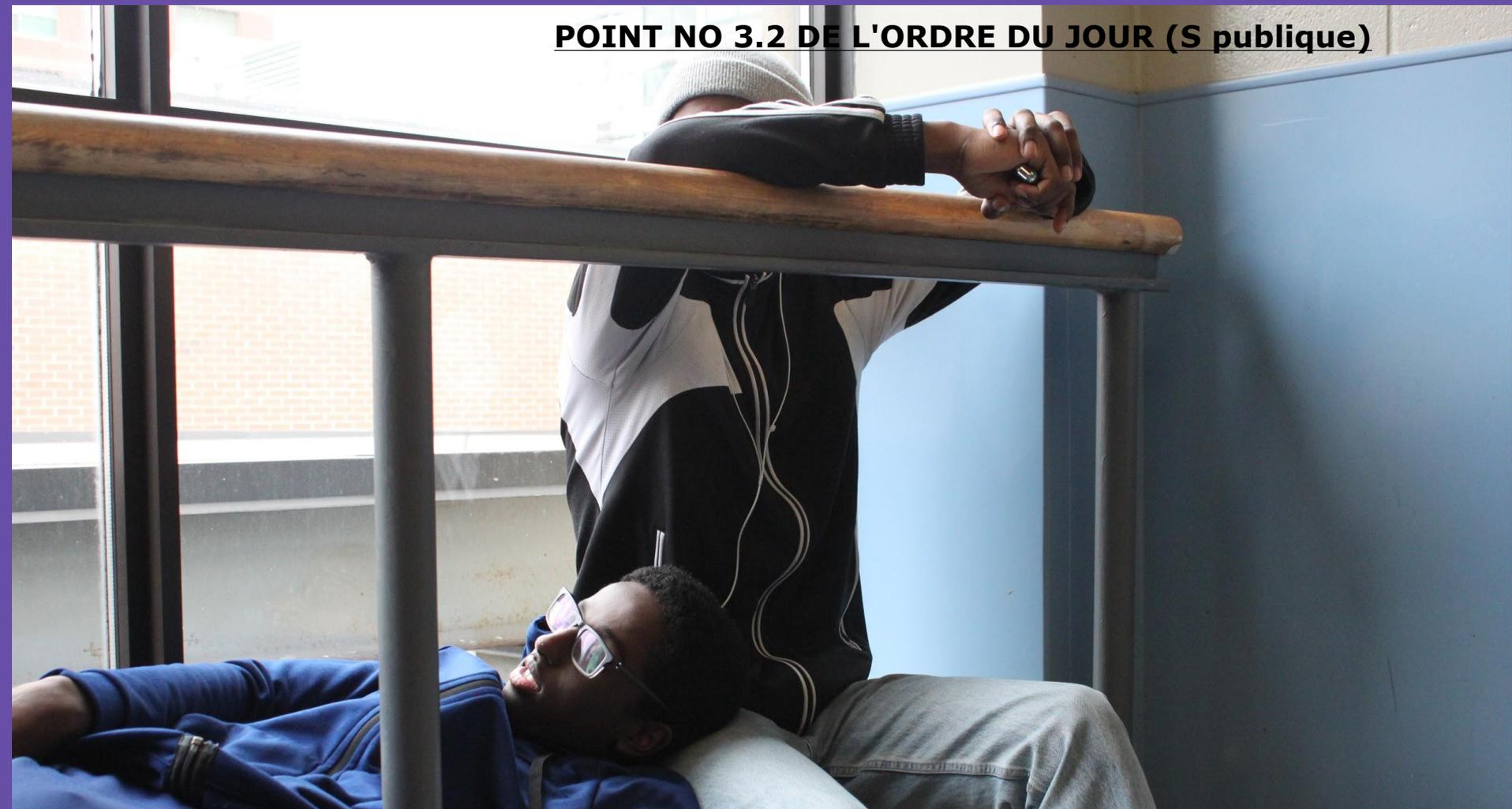
POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



Nos vœux pour la future génération d'élèves

Conclusion

POINT NO 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)

Merci :)

FORMULAIRE DE DÉLÉGATION

DEMANDE ÉCRITE POUR S'ADRESSER AU CONSEIL

Le 13 Septembre, 2019

Date de la demande

Le 27 septembre, 2019

Date de la réunion

Nom de la personne ou du groupe demandant une délégation : Parent de La Mosaique

Nom du ou des porte-parole(s) : Michelle Miller Guillot, Thomas Guillot, Véronique Destrube

Adresse civique ou adresse courriel du ou des porte-parole(s) : millerguillot@gmail.com, guillotthomas@gmail.com

OBJET DE LA PRÉSENTATION :

a) **Sujet inscrit à l'ordre du jour :**

b) **Sujet non-inscrit à l'ordre du jour:** Service de transport Francobus
Mise à jour de l'école Greenwood
La Mosaique est remplie!

POINTS SAILLANTS DE LA PRÉSENTATION (FOURNIR EN ANNEXE, SANS EXCEPTION, TOUTE LA DOCUMENTATION PERTINENTE À LA DÉLÉGATION, INCLUANT LES ÉLÉMENTS VISUELS EN SUPPORT À LA PRÉSENTATION):

AVIS IMPORTANT

Veillez retourner le présent formulaire dûment rempli, conformément aux procédures ci-jointes, à Désirée Bigaignon, secrétaire de séances, par la poste, au siège social du Conseil sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto (Ontario) M6L 2K5, ou par courriel à bigaignond@csviamonde.ca.

POINT NO 3.3 DE L'ODRE DU JOUR (S Publique)



PROCÉDURES POUR LES DÉLÉGATIONS AU CONSEIL

1. DÉLAIS POUR AVISER

- a) Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la réunion du Conseil, toute personne ou tout groupe qui désire s'adresser au Conseil sur un point prévu à ladite réunion, doit en faire la demande auprès de la direction de l'éducation, par écrit, (formulaire de délégation) au plus tard 48 heures avant la tenue de la réunion.

Toute la documentation pertinente devant être remise aux membres du Conseil doit accompagner le présent formulaire et être acheminée au bureau de la direction de l'éducation au plus tard 48 heures avant la tenue de la réunion.

- b) Pour tout sujet ne figurant pas à l'ordre du jour de la réunion du Conseil, la personne ou le groupe doit présenter une demande de délégation auprès de la direction de l'éducation par écrit (formulaire de délégation) et ce, dix jours ouvrables avant ladite réunion.

Comme demandé sur le formulaire de délégation, la demande écrite donne la raison pour laquelle la personne ou la groupe désire s'adresser au Conseil et est accompagnée de toute la documentation pertinente qui fera l'objet de la présentation. Elle doit aussi fournir le nom et l'adresse courriel des porte-parole(s) du groupe.

Si la personne ou le groupe désire recevoir une copie papier du formulaire de délégation, elle ou il peut l'obtenir en communiquant avec la secrétaire de séances en s'assurant de respecter les délais prévus ci-haut.

De plus, toute la documentation pertinente qui fera l'objet de la présentation doit être acheminée au bureau de la direction de l'éducation, au moins dix jours ouvrables avant la réunion.

- c) Une personne ou un groupe qui ne respecte pas les délais prévus pour une délégation en vue d'une réunion donnée, ne pourra être entendue qu'à une réunion ultérieure.

2. PORTE-PAROLE

Chaque délégation désigne au plus deux porte-paroles pour s'adresser au Conseil.

3. CONFIRMATION

La direction de l'éducation, par l'entremise de la secrétaire de séances, confirmera le jour et l'heure auxquels la délégation pourra être reçue par le Conseil.

4. PROCÉDURES LORS DES PRÉSENTATIONS

- a) La délégation peut s'adresser au Conseil en personne ou de façon électronique, via le système de vidéoconférence disponible aux bureaux administratifs du Conseil et dans

POINT NO 3.3 DE L'ODRE DU JOUR (S Publique)

plusieurs de ses écoles.

- b) Il est interdit de placer des affiches ou avis dans la salle de réunion du Conseil.
- c) La durée maximale de la présentation est de dix minutes.
- d) Une fois les dix minutes de la présentation écoulées, une période maximale de dix minutes est allouée durant laquelle les membres du Conseil peuvent poser seulement des questions de clarification à la personne ou aux porte-paroles de la délégation. La personne ou les porte-paroles se doivent d'être concis dans leurs réponses.
- e) Les membres du Conseil ne s'engageront pas dans un débat avec la délégation et doivent limiter la durée de leurs questions à 30 secondes chacune et ce, pour un maximum de deux questions par membre du Conseil.
- f) Si la présidence juge que les propos du ou des porte-paroles sont déplacés, qu'ils portent atteinte à la réputation d'une personne ou qu'ils sont susceptibles de nuire aux intérêts du Conseil, elle peut interrompre la présentation. Elle peut aussi demander que la présentation se déroule à huis clos.

5. PRÉSENTATION EN SÉANCE À HUIS CLOS

Si la délégation fait, directement ou indirectement, allusion à des élèves ou à des membres du personnel ou s'exprime sur tout autre sujet confidentiel tel que les biens du Conseil les négociations, les litiges, etc., la présentation devra se faire en séance à huis clos. Le cas échéant, la direction de l'éducation, par l'entremise de la secrétaire de séances, confirmera le jour et l'heure auxquels la délégation pourra être reçue par le Conseil.

6. CONSIDÉRATION DE LA DEMANDE

La direction de l'éducation en consultation avec la présidence du Conseil peut refuser toute demande de présentation si le sujet proposé est contraire ou porte atteinte aux valeurs du Conseil. La direction de l'éducation peut aussi demander des précisions additionnelles quant à la documentation fournie avant d'autoriser la demande de délégation.

7. REPRISE D'UNE DÉLÉGATION

Après avoir été entendue, une délégation n'a pas le droit de présenter au Conseil la même position sur le même sujet, ou sur un sujet qui n'est guère différent du premier, pour une période de trois mois à partir de la date de la dernière présentation au Conseil. Toutefois, cette disposition n'empêche pas le Conseil d'accueillir une délégation lors d'une prochaine réunion à la suite d'un vote favorable de la majorité de ses membres.

Une délégation qui change de porte-parole et qui demande de présenter la même position sur le même sujet sera considérée comme la délégation originale. Toutefois, une délégation qui voudrait faire valoir une position contraire à celle déjà présentée, pourra être entendue par le Conseil.

POINT NO 3.3 DE L'ODRE DU JOUR (S Publique)

Chère Madame Céline,

Merci d'avoir expliqué la clause 5 des consignes. Je n'ai pas de documentations à partager avec vous et je ne compte pas toucher sur des thèmes confidentiels incluant les litiges ni nommer les membres du personnel. En tant que parent de La mosaïque, j'ai recueilli l'avis des autres parents des thèmes clés sur lesquels ils aimeraient que je touche le vendredi 27. La plupart ont voulu que je touche sur une mise à jour sur l'école Greenwood, la situation avec Francobus, et le fait que La Mosaïque est une école pleine.

Les points saillants sur lesquels je compte toucher sont les suivants:

1. Une mise à jour sur l'école secondaire Greenwood.
 - Faire le résumé de toutes les fois où les parents de la communauté ont demandés une mise à jour du projet d'école secondaire
2. La situation avec Francobus: Plusieurs élèves se trouvent sans transport fiable pour se rendre à l'école.
3. La Mosaïque est située dans une communauté croissante. Nous sommes la plus grande école du conseil Viamonde avec près 550 élèves.
 - Qu'est ce que vous comptez faire pour accommoder le nombre d'élèves qui veulent une éducation en français?
 - Les parents demandent une direction forte et dynamique qui veut travailler avec nous.

Bien à vous,

Michelle Miller-Guillot

Le 27 septembre 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : Calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2020

Un calendrier des réunions comprenant les dates et les endroits proposés pour l'année 2020 se trouve à l'annexe A. Celui-ci est présenté afin de recevoir les commentaires des membres et d'en tenir compte dans la rédaction de la version finale du calendrier qui sera présentée pour adoption à la réunion du Conseil du 18 octobre 2019.

Ci-joint également en annexe B, un tableau récapitulant le lieu des réunions durant les dernières années. Il est à noter que lors de la séance de planification au printemps 2004, les membres du Conseil ont suggéré la tenue d'un maximum de quatre (4) réunions à l'extérieur du siège social de Toronto. De plus, la tradition récente fait en sorte que les dates de réunions du conseil tombent les mêmes jours que les cérémonies d'inauguration officielle de nouvelles écoles et/ou édifices. Il est donc proposé de continuer à adopter ces pratiques pour la prochaine année.

En tant que conseil laïc et selon la pratique, nous essayons, dans la mesure du possible, de respecter les fêtes religieuses importantes de notre collectivité et ne pas tenir de réunions lors de ces fêtes. Le calendrier proposé pour l'année 2020 tient compte de cette pratique.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 27 septembre 2019 sur le calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2019 soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

POINT NO 5.2 DE L'ORDRE DU JOUR (S publique)



DATES DES RÉUNIONS DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE 2020 ANNEXE A

DATES	SÉANCES	HORAIRE	Lieu
Le jeudi 23 janvier 2020	Publique Huis clos	à compter de 16h Suivant la réunion publique	Sheraton Centre Hotel 123, rue Queen Ouest Toronto M5H 2M9
Le 28 février 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	École élémentaire et secondaire Franco-Niagara, 670 avenue Tanguay, Welland, ON, L3B4G2
Le 27 mars 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	Réunion au besoin (Par audio) Académie de la Moraine, 13200 rue Yonge, Richmond Hill ON, L4E 2T2 (Cérémonie d'inauguration à convoquer même si la réunion du conseil n'aurait pas lieu)
Le 17 avril 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	École élémentaire Dyane-Adam, 500 chemin Cedar Hedge, Milton ON, L9T 5K2
Le 22 mai 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	École élémentaire Chantal-Benoit, 53 avenue Morton, East Gwillimbury ON, L0G 1V0
Le 19 juin 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	École secondaire David-Saint-Jacques, 80, Burlington Drive Kitchener, ON, N2B1T5
Le 18 septembre 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	Siège social de Toronto 116 Cornelius Parkway, Toronto, ON, M6L 2K5
Le 16 octobre 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	Siège social de Toronto 116 Cornelius Parkway, Toronto, ON, M6L 2K5
Le 20 novembre 2020	Huis clos Publique	18 h 30 19 h 30	Siège social de Toronto 116 Cornelius Parkway, Toronto, ON, M6L 2K5
Le 4 décembre 2020	Huis clos Réunion d'organisation	18 h 30 19 h 30	Siège social de Toronto 116 Cornelius Parkway, Toronto, ON, M6L 2K5

Au besoin, il peut y avoir des réunions extraordinaires par audio ou vidéoconférence.

Des séances de travail pour les membres du Conseil auront lieu les samedis.

Notes :

1. La réunion de janvier coïncide avec le Symposium sur l'éducation publique (ACÉPO) prévue du 23 au 25 janvier 2020
2. Dates du congrès de la FNCSF 22 au 24 octobre 2020 *à confirmer
3. Dates du congrès de l'AFO: 29 au 31 octobre 2020 *à confirmer
4. Jours fériés : Le vendredi 10 avril 2020 et le lundi 13 avril 2020

POINT NO 6.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)



Le 27 septembre 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : ACÉPO - Frais annuels 2019-2020

Le Conseil est membre de l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO) et paye des frais annuels à l'association.

L'ACÉPO a résolu de maintenir des liens privilégiés avec l'Ontario Public School Boards' Association (OPSBA). À cette fin, les conseils membres contribuent une somme supplémentaire à l'ACÉPO pour ce partenariat.

Pour l'année 2018-2019, les frais annuels pour l'ACÉPO et la contribution à OPSBA sont :

Frais annuel ACÉPO	
Montant fixe par conseil	5 000,00 \$
Montant par élève (6\$ par élève)	75 336,00 \$
TVH	10 443,68 \$
Total	90 779,68 \$
Partenariat OPSBA	
Montant fixe par conseil (8 000 \$ en 18-19)	8 670,00 \$
TVH	1 127,10 \$
Total	9 797,10 \$

* Le conseil reçoit une ristourne de la TVH égale à 83,3% de la valeur payée.

Le montant par élève est le même qu'en 2018-2019.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport en date du 27 septembre 2019 intitulé « ACÉPO – Frais annuels pour 2019-2020 » soit reçu.

QUE le Conseil verse les frais de cotisation à l'ACÉPO au montant de 90 779,68 \$ incluant la TVH pour la période allant du 1er septembre 2019 et se terminant le 31 août 2020.

QUE le Conseil verse à l'OPSBA les frais reliés au partenariat au montant de 9 797,10 \$ incluant la TVH pour l'année scolaire 2019-2020.

Préparé par :
Le surintendant des affaires
Jason Rodrigue

Présenté par :
Le directeur de l'éducation

POINT NO 6.1.1 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

Martin Bertrand

POINT NO 6.1.2 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)



Le 27 septembre 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : FESFO – Frais annuels 2019-2020

Chaque année, le Conseil reçoit une demande de la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) sollicitant une contribution financière de sa part afin de l'aider à organiser des activités et de faire de l'animation culturelle pour les jeunes des écoles secondaires de langue française. Toutes les écoles secondaires du Conseil participent à diverses activités organisées par la FESFO.

La contribution sollicitée du Conseil est :

Contribution à la FESFO	
Montant par élève	3,50 \$
ETP secondaire 31 octobre 2018	2 065
Sous total	7 227,50 \$
TVH	939,58 \$
Total	8 167,08 \$

* Le conseil reçoit une ristourne de la TVH égale à 83,3% de la valeur payée.

Le montant par élève est le même qu'en 2018-2019.

IL EST RECOMMANDÉ :

QUE le rapport daté du 27 septembre 2019 intitulé « FESFO – Frais annuels 2019-2020 » soit reçu.

QUE le Conseil verse la somme de 8 167,08 \$, à titre de contribution financière, à la FESFO pour l'année scolaire 2019-2020.

Préparé par :
Le surintendant des affaires
Jason Rodrigue

Présenté par :
Le directeur de l'éducation
Martin Bertrand

POINT NO 6.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR (PUBLIQUE)



Le 27 septembre 2019

AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE

Objet : SORTIES ÉDUCATIVES

Les sorties éducatives à l'extérieur de la province, ci-après, sont prévues:

Europe

Lieu :	Barcelone (Espagne), Côte d'Azur (France), Monaco (Monaco), Florence (Italie)
Écoles :	École secondaire Franco-Jeunesse École secondaire Gabriel-Dumont École secondaire Gaétan-Gervais École secondaire De Lamothe-Cadillac
Date :	5 au 13 mars 2020
Niveau d'études :	7 ^e à 12 ^e année
Nombre d'élèves :	51
But du voyage :	Découvrir des nouveaux pays qui utilisent la francophonie
Coût par élève :	3 731,00 \$
Montant défrayé par l'élève :	3 731,00 \$
Montant défrayé par l'école :	S/O
Montant défrayé par le conseil d'école :	S/O
Montant défrayé par un autre organisme :	S/O
Montant défrayé par une autre subvention :	S/O
Coût total de l'activité :	190 281,00 \$

Europe

Lieu :	London (Angleterre), Caen et Vimy (France), Vimy et Wageningen (Amsterdam)
École :	École secondaire Étienne-Brûlé
Date :	27 avril au 6 mai 2020
Niveau d'études :	10 ^e , 11 ^e et 12 ^e année
Nombre d'élèves :	15
But du voyage :	Participer aux activités reliées à la libération des Pays-Bas.
Coût par élève :	3 612 \$
Montant défrayé par l'élève :	3 612 \$
Montant défrayé par l'école :	S/O
Montant défrayé par le conseil d'école :	S/O
Montant défrayé par un autre organisme :	S/O
Montant défrayé par une autre subvention :	500\$ par EF Tours (promotion de printemps)
Coût total de l'activité :	54 180,00 \$

POINT NO 6.2.1 DE L'ORDRE DU JOUR (PUBLIQUE)

Les sorties proposées respectent la politique 3,26 du CS Viamonde sur les sorties éducatives.

IL EST RECOMMANDÉ :

Que le rapport en date du 27 septembre 2019 intitulé *Sorties éducatives* soit reçu.

Que les demandes pour les sorties dont le présent rapport fait l'objet, soient approuvées.

Préparé par :

Le surintendant de l'éducation,
Michel Laverdière
Sébastien Fontaine
Hugues Kamga Wambo

Présenté par :

Le directeur de l'éducation,
Martin Bertrand

POINT NO 8.1 DE L'ORDRE DU JOUR (Publique)

Avis de Motion

Date de la prochaine réunion : 21 juin 2019

Objet : Obtenir la documentation sur les politiques, cinq jours ouvrables avant les réunions du conseil.

Dans le contexte présent, nous recevons les documents concernant les politiques du conseil en même temps que la documentation sur les réunions en séance publique le mardi après-midi. Cela laisse trop peu de temps aux membres du conseil pour se familiariser avec les documents que nous devons signer et approuver.

Il est suggéré que les documents concernant les politiques du conseil soit partagé sur le portail des membres de Viamonde au minimum 5 jours ouvrables avant les réunions du conseil.

Le but de cette motion serait de donner la chance aux conseillers scolaire d'avoir un délai raisonnable pour se familiariser avec le contenu de l'information des documents afin d'être en mesure d'être mieux préparé pour les réunions du conseil. De cette façon, les conseillers seront en mesure de prendre des décisions plus éclairées sur chaque sujet particulièrement sur des politiques qui ne sont revues qu'une fois tous les quatre ans.

Proposé par : Conseillère Karine Ricard

Appuyé par : *Benoit Fortin*

Signature *Karine Ricard*
Signature : *[Signature]*

POINT NO 3.1.2 DU HUIS CLOS RAPPORTÉ EN S Publique)

Sommaire des contrats octroyés de plus de 100 000 \$

Annexe A

École	Projet	Nombre de soumissionnaires	Contrat accordé à
École élémentaire Charles-Sauriol	RFT 19-24 École Charles Sauriol - Phase 4 (Refaire bibliothèque, salle MJ, deux salles de classe et éclairage gymnase).	4	Morossos Construction Limited
École élémentaire Mathieu-da-costa	RFP 18-68 Architecte - ÉÉ MACO - Garderie - agrandissement	6	Moffet & Duncan
École élémentaire Antonine-Maillet	RFT 19-06 Travaux de renovation: Réparer tuyauterie de drainage sanitaire, nouvelle toilette universelle et du personnel, ventilation classes et gymnase et remplacement du service électrique de l'école.	5	BDA Inc
École élémentaire Chantal-Benoit	RFT 19-05 Renovation ÉÉ East Gwillimbury (peinture, plafond, plancher, éclairage, système d'intercommunication).	5	Niacon limited
École secondaire Étienne-Brûlé	RFT 19-11 Remplacement complet du système de contrôle pneumatique incluant valves de chauffage, plafonds et éclairage des corridors. Refaire les toilettes des élèves et la cuisine de la cafétéria. Remplacement des systèmes d'intercommunication et de caméras.	3	BDA Inc
Académie La Pinède	RFT 19-13 Refaire l'asphalte de la cour d'école	2	Ashland Paving
École secondaire Le Caron	RFT 19-15 Remplacer les vieilles unités de ventilation (4X), ventilateurs d'extraction et unités de chauffage dans les entrées. Refaire le système de ventilation de l'administration incluant l'éclairage et plafond.	7	Les Bertram & Sons (1985) Ltd
École élémentaire du Chêne	RFT 19-16 Refaire la chaufferie et ajout de ventilation dans les classes au 1er étage.	4	CEC Mechanical
École élémentaire LaMarsh	RFT 19-17 Refaire la chaufferie.	4	Chamberlain Building Services Inc
École élémentaire Renaissance	RFT 19-20 Remplacer l'asphalte du stationnement ouest et enclos à déchets. Remplacer les fenêtres et stores de l'école. Ajout d'un ascenseur.	4	Gen-Pro
École élémentaire L'Envolée	RFT 19-22 Refaire le plancher du gymnase et rénover les vestiaires. Refaire les toilettes des élèves et ajout toilette universelle. Ajout de climatisation pour la cafétéria.	3	Vince Ferro Construction
École élémentaire L'Harmonie	RFT 19-23 Remplacer l'unité de ventilation du gymnase et ajout de climatisation. Nouvelles unités de ventilation pour 3 classes. Réparer le problème d'Infiltration d'eau au sous-sol. Refaire le service électrique de l'école.	2	JJ McGuire General Contractors
Académie Alexandre-Dumas	RFT 19-01 Alexandre-Dumas -Toitures	5	Trio roofing System
École élémentaire Saint-Joseph	RFT 19-03 Saint Joseph - Toitures	6	Cordeiro Roofing Ltd
École élémentaire Viola-Léger	RFT 19-04 Viola-Leger - Toitures	7	Proteck Roofing & Sheet Metal Inc
École élémentaire Mathieu-da-Costa	RFT 19-10 Réparation majeure du plancher du corridor et refaire les toilettes au rez-de-chaussée.	3	Morossos Construction Limited
École secondaire Toronto-Ouest	RFQ-233 Toronto Ouest - remplacement système d'eau chaude domestique.	3	English & Mould Mechanical Contractors Inc
Diverses écoles	RFP 19-23 - Mise à jour des système de sécurité (caméras).	5	Viridian Automation Inc.

Budget total prévu:	13 824 500,00 \$
Valeur totale des contrats accordés:	10 524 165,00 \$